

Le XXVme anniversaire de la Fédération des femmes magistrats

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **43 (1955)**

Heft 825

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Unesco avait convoqué les Organisations non-gouvernementales à une séance préalable à Paris

Les organisations non gouvernementales, jouissant du statut consultatif auprès de l'Unesco, avaient été convoquées en septembre dernier, à Paris, avec les fonctionnaires de cette organisation, afin de discuter le programme qui allait être soumis à la conférence générale prévue en novembre et décembre à Montevideo.

Au cours de ces travaux, le directeur-adjoint, M. René Maheu a insisté sur le point que l'action de l'Unesco, en dehors des services permanents d'information et de documentation, désire tenir compte davantage des besoins et des désirs des Etats membres, plutôt que d'idées générales. « Une action internationale ne doit pas, a-t-il dit, être nulle part une action étrangère ». Il a souligné l'importance que présentent, par conséquent, les commissions nationales et la nécessité, pour les branches des ONG, d'une collaboration plus étroite avec ces commissions où la représentation, dans la plupart des pays, est à prépondérance officielle.

Plusieurs délégués ont fait remarquer que de nombreuses missions accomplies par les services de l'Unesco pourraient être remplis plus efficacement et plus économiquement par des associations ou des groupements d'associations, que par l'Unesco.

L'Unesco continuera à s'intéresser particulièrement aux projets d'éducation de base et au premier degré de l'enseignement. Sur quatre cents millions d'enfants dans le monde, plus de la moitié n'ont aucune possibilité de s'instruire.

Les ONG féminines ont fait observer que, sur cette moitié, la majorité étaient des filles ; ne sont-elles pas réduites à ne recevoir qu'une éducation de base ? M. Maheu a donné des exemples concrets prouvant que chaque fois que l'Unesco a été appelé à établir ou à collaborer à l'établissement d'un plan d'éducation dans un pays donné, il a toujours demandé que des facilités équivalentes soient données aux deux sexes, mais qu'on était obligé de tenir compte des conditions d'évolution des différents pays.

On a également demandé qu'il y ait un plus grand nombre de femmes dans les missions s'occupant de l'éducation de base et qu'il soit tenu compte du rôle primordial de la femme dans les pays sous-développés.

Condensé d'un article du Bulletin du Conseil international des femmes.

Décisions et propositions

La Conférence de Montevideo a donné son avis sur l'admission de « Membres associés de l'Unesco » — formule nouvelle visant à unir plus étroitement à l'œuvre de l'Unesco les territoires non autonomes. Le Royaume-Uni a présenté pour admission à ce titre les territoires ou groupes de territoires suivants : a) Côte de l'Or ; b) Sierra Leone ; c) Sarawak, Nord-Bornéo, Singapour et Fédération de Malaisie ; d) la Jamaïque, la Trinité, Grenade, La Dominique et la Barbade qui, tous, ont été admis.

Parmi les propositions présentées à la Conférence générale, l'Unesco a dû se prononcer sur divers projets soumis par le Gouvernement de l'Inde. Un de ces projets engage l'Unesco à lancer une campagne mondiale contre la discrimination raciale. Le Gouver-

IL Y A 40 ANS

Notre journal publiait les biographies des pionnières

Lucy Stone-Blackwell

On trouvera dans ce numéro des informations sur la dernière conférence de l'Unesco. Il nous a paru piquant de rapprocher ce récit de la jeunesse d'une pionnière suffragiste américaine, des efforts actuels de l'Unesco, soutenus par les sociétés de femmes, pour donner à la jeunesse féminine du monde, accès aux études et à la formation professionnelle.

Lucy Stone a été, dès son enfance, passionnée pour l'égalité de l'homme et de la femme.

Elle est née le 13 août 1818, dans une ferme du Massachusetts, et était la huitième de neuf enfants. Milieu digne et laborieux, profondément religieux, respectable et austère, étroit et sérieux, comme tous ceux des riches fermiers de la Nouvelle-Angleterre, il y a un siècle. Milieu aussi où régnait la conviction inébranlable en l'infériorité de la femme, et en la nécessité absolue pour elle de se soumettre en tout et pour tout à l'autorité masculine. La mère de Lucy Stone en était tout aussi imbuë que ses contemporaines, et il ne faut pas voir une protestation, mais une simple constatation, dans le cri qu'elle poussa à la naissance de ce bébé, quand on lui dit que c'était une fille : « Oh !

PUBLICATIONS REÇUES

Louisa Volz

Les Eglises et la Paix

M. Arnold Mobbs vient de publier un opuscule qui rendra les plus grands services. On y a rassemblé les documents qui témoignent des efforts des églises chrétiennes en faveur de la paix, documents que le Conseil oecuménique a fournis. On trouvera là, ainsi que nous le lisons dans l'introduction, « un rapide panorama de l'action des Eglises contre la guerre moderne ».

Ce bref memento sera fort instructif pour chacun et spécialement pratique pour les chefs de groupes qui cherchent des directives, des arguments ou des précisions afin de renseigner leurs membres.

Vues sociales d'un réformateur

On se représente toujours le réformateur Jean Calvin, comme un pur théologien, un homme de savoir et de pensée abstraite. Il a été victime de la gloire littéraire qui a fait de lui, avant tout, l'auteur de l'*Institution chrétienne*. Mais une étude plus spéciale dans les textes administratifs, les sermons et dans des procès-verbaux, a permis à M. J.M. Lechner, privat-docent à l'Université de Ge-

nève, de révéler au public un aspect trop ignoré du réformateur. Celui-ci n'a jamais négligé le devoir matériel envers le prochain malheureux, et il a largement payé de sa personne. Une bonne leçon. Nous n'avons pas inventé le christianisme social !

Ed. Labor et Fides.

L'*Annuaire international de l'Education* en 1954, publié par le Bureau international d'éducation (Genève) et l'Unesco (Paris), vient de paraître. Soixante-trois pays ont fourni des informations sur le développement de leurs écoles, de sorte que ce volume permet de se faire une idée relativement claire et exacte de l'année pédagogique 1953-1954 dans le monde. Partout, on semble avoir augmenté le budget destiné à l'instruction publique, le manque de personnel enseignant est toujours sensible, on améliore cependant les conditions matérielles, de sorte que le recrutement est meilleur et la formation professionnelle est perfectionnée. Une mine de renseignements pour tous les pédagogues.

Le XXV^{ème} anniversaire de la Fédération des femmes magistrats

Les 19 et 20 novembre 1954 s'est tenue à Paris, au Palais de Justice, une conférence de la Fédération des femmes magistrats et membres des professions juridiques, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la fondation de cette association.

Le thème sur lequel portaient les travaux était : « La garde de l'enfant en droit international ». Il y a eu des communications très intéressantes, notamment celle de la présidente, Mme Kraemer-Bach, du barreau de Paris. A la suite de cet échange de vue, un questionnaire sera adressé aux groupements nationaux, les conclusions en seront discutées au Congrès qui se tiendra à Venise, en 1956.

Le Sénat italien adopte le projet de loi de la sénatrice Merlin

Le 21 janvier, la commission du Sénat italien, chargée d'examiner le projet de loi présenté par la sénatrice Merlin, dès 1948, au sujet de la fermeture des maisons de tolérance, a adopté le texte après modification de détails, à l'unanimité. Le Sénat n'a pas besoin de procéder à un nouveau vote. Il faudra maintenant que cette loi soit soumise à la Chambre.

nement indien propose également que l'Unesco invite toutes les nations qui n'en font pas encore partie à adhérer à cette organisation. La délégation indienne suggère en outre que l'Unesco patronne un vaste programme de traductions et de diffusion dans les pays occidentaux, d'œuvres culturelles asiatiques et africaines. Par ailleurs un autre projet de résolution indien invite l'Unesco à élaborer, en coopération avec les Nations-Unies, un plan international concret pour le développement des usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

International Women's News

j'en suis bien fâchée ! La vie d'une femme est si dure ! » Dure, pauvre femme, je le crois sans peine ! Tout le monde travaillait ferme chez Francis Stone, comme dans toutes les autres exploitations agricoles de l'Amérique du Nord d'ailleurs, mais la maîtresse de maison plus que les autres. C'est elle qui avait trait huit vaches, la nuit avant la naissance de Lucy, un violent orage ayant obligé tous les hommes à courir rentrer du foin coupé.

La fillette fut élevée à ce régime. Pieds nus dans la rosée, elle gardait les vaches dans les champs longtemps avant le lever du soleil, lavait le linge de toute la famille avant de partir pour l'école, située à un mille de chez elle, et étendait sa lessive au soleil à son retour à midi, avant de repartir ! Elle dut sans doute à cette rude vie sa santé, qui lui permit plus tard de fournir tant de travail d'un autre genre. Mais ce que l'on comprend moins, ce que Miss Alice Stone Blackwell, la biographe de sa mère, n'explique pas complètement, sans doute parce que c'est là un de ces cas impondérables et mystérieux où l'esprit souffle où il veut, c'est comment, dans cette atmosphère un peu rude, pas très intellectuelle, et surtout si complètement ignorante de revendications qui auraient stupéfié la mère de Lucy la toute première, Lucy put devenir féministe ? Peut-être fut-ce en voyant comment sa mère, et les femmes, ses contemporaines, étaient traitées par leurs maris et par les lois ? Elle n'était encore qu'une enfant que, lisant la Bible, elle tomba sur ce passage : « Tes désirs doivent être ceux

La votation de Bâle et la presse étrangère

La votation suffragiste de Bâle a éveillé des échos un peu partout et même au Danemark où une amie de notre journal a relevé dans la presse les réactions suivantes :

Le Bärlingste Titende, le plus grand journal danois intitule son article : *Persévérance*, et il donne, sur le scrutin, de précises indications, le nombre des suffrages et les proportions avec détails.

Dans un autre journal, on publie la photographie d'une jeune et vigoureuse Helvétie, en costume national avec une physionomie inspirant l'intelligence. Voici la légende qui accompagne ce cliché : *On ne lui permet pas de voter !*

Ailleurs, on peut lire : « Si le canton de Bâle avait accordé aux femmes l'égalité des droits politiques, cela aurait créé un précédent et, sans doute, la contagion aurait gagné petit à petit le reste du pays. »

Une autre feuille commente l'événement sous le titre : *Des femmes qui préfèrent leur marmite à l'urne*, et il ajoute que si les Suissesses ont essuyé un nouvel échec, c'est partiellement de leur faute.

Une avocate, la présidente de la Société des femmes danoises, déplore, pour le bon renom féminin, cette nouvelle défaite suisse, dans ce pays qui, sur d'autres points, est à l'avant-garde. Elle s'étonne aussi de la violence et du ton de la propagande adverse, stigmatisant l'affiche qui représentait une femme, figurée par une oie, tenant un discours à une assemblée masculine.

Espérons que ces remarques piqueront nos compatriotes au vif et qu'elles redoubleront d'efforts pour faire comprendre aux électeurs leur aberration et pour enfin parvenir au but.

(trad. G. Cavin)

Liste des déléguées gouvernementales, conseillers et suppléantes à l'Assemblée de l'ONU

Argentine : Dr Elsa Chamoro Alam ; conseiller, Dr Teresa H.I. Flouret. Biélorussie : Mme A.P. Us. Canada : Mme Montgomery. Colombie : conseiller, Mme Maria Elvira de López. Costa-Rica : Mme Maria Teresa de la Campa, Dr Uldarica Manas ; suppléante, Mme Maria Prieto ; conseiller, Dr Ana Maria Perera. Danemark : Dr Esther Amundsen, conseiller, Mme Nonny Wright. République Dominicaine : Mme Minerva Bernardino, conseiller, Mme Ahmed Hussein. Egypte : conseiller, Mme Minerva Bernardino. France : Mme Lefauchoux ; conseiller, Mlle Basdevant. Grèce : Mme Lina Tsaldiris, (rapporteur à la 3^{ème} Commission). Guatemala : Dr Granela Quan. Indes : Mme Laksmi Menon. Indonésie : Mme Arturi Marzuki ; conseiller, Mlle Roosad. Haïti : Dr Elie Villard, M.P. Irak : Mme Bedia Afnan. Israël : Mme Zena Harman. Hollande : conseiller, Mme Jeannette C.H. de Vink. Norvège : Mme Aase Lionass. Pakistan : Princess Abidan Sultan. Pérou : conseiller, Mlle Carmela Aguilar. Pologne : Mme Maria Vienna. Suède : conseiller, Mme Brita Edmensen, Mme Agda Rössel. Tchecoslovaquie : Mme G. Sekaninova-Cakrtova. Ukraine : Mme N.E. Krutikova. Royaume-Uni : Mme Walter Elliott. Etats-Unis : Mme Oswald B. Lord. URSS : Prof. Vera A. Fomina. Yougoslavie : Mme Vida Tomscik. Nouvelle Zélande : Mlle Souter.

Cours de péricultrice

Pro-Juventute et Aide et conseils aux futures mères.
Du 14 mars au 1^{er} avril, à 20 h. 30, Genève,
35, boul. du Pont-d'Arve.
1 fr. par séance — 8 fr. pour le cours.

Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des 14 à 10 ans

Oberlin, elle continua d'ailleurs à gagner sa vie, soit en donnant des leçons aux élèves des classes préparatoires, soit en faisant des ménages à trois sous l'heure dans la maison des étudiants.

Elle rencontra là plusieurs femmes distinguées, entre autres Antoinette Brown, qui allait être la première femme pasteur des Etats-Unis. Toutes deux étaient très désireuses de s'exercer à la parole publique, en vue de leur future carrière (Lucy Stone se destinait à la conférence), mais n'en trouvèrent pas facilement l'occasion à Oberlin. Une fois cependant, les étudiants voulurent bien les admettre à une séance de discussion qui faisait régulièrement partie du cours d'anglais, et les deux jeunes filles furent, dit la tradition du collège, extrêmement brillantes ; mais le lendemain, par ordre supérieur, ce cours était suspendu. Une autre fois, Lucy fut chargée par les élèves de couleur de présenter une adresse lors de la fête anniversaire de l'émancipation des Indiens de l'Ouest ; elle accepta, mais le lendemain fut convoquée devant le Conseil des étudiantes, où on lui représenta qu'il était inconvenant pour une femme de parler en public. Et quarante ans plus tard, quand Oberlin fête son centenaire, elle fut justement priée d'être un des orateurs de la grande séance publique !... Il y a là matière à des réflexions consolantes sur la marche des idées !

C'est à 29 ans, en 1847, qu'elle prit ses grades, et donna sa première conférence sur les droits de la femme.

J. Gueybaud